



## Si je décède avant mon ex femme, touche t elle une pension ?

-----  
Par palourde56

Bonjour,

Je suis fonctionnaire, et divorcé depuis 2020. J'ai été marié 12 ans a mon ex épouse. nous étions en séparation de biens. nous avons eu 2 enfants que nous avons en garde alternée une semaine sur 2.

Après notre séparation, elle s'est pacsée avec son nouveau conjoint avec qui elle a eu 1 enfant.

Si je venais a décéder avant elle, touchera t elle une pension de reversion?

Merci.

-----  
Par kang74

Bonjour

Si elle est toujours en couple à votre décès , elle ne pourra pas bénéficier de la pension de reversion tant qu'elle est en couple .

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21819>